



Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Le nouveau ministre de l'Éducation doit développer une vision claire de l'école québécoise du 21^e siècle

Montréal, 23 avril 2014 - La Fédération des établissements d'enseignement privés (FEEP) félicite M. Yves Bolduc pour sa nomination et lui offre son entière collaboration pour développer une vision dynamique de l'école québécoise du 21^e siècle.

« Le Québec se démarque par l'excellence de son système d'éducation, indique M. Jean-Marc St-Jacques, président de la Fédération. Cependant, comme toutes les sociétés occidentales, nous sommes confrontés à une baisse significative de la motivation des élèves à l'égard de l'école. Comment motiver les élèves et les amener à persévérer si l'école persiste à leur enseigner comme elle le faisait en 1967, alors que notre monde s'est radicalement transformé? La question ne peut être esquivée. »

La Fédération encourage fortement le nouveau ministre à entreprendre rapidement une réflexion pour définir l'école québécoise du 21^e siècle, en collaboration avec les acteurs du milieu. Cette vision claire devrait tenir compte des enjeux suivants :

1. La nécessité pour les écoles d'avoir une certaine autonomie afin de s'adapter à leur milieu. À cet effet, la Fédération souhaite que le gouvernement limite les mesures imposées mur-à-mur et laisse aux écoles plus de flexibilité quant aux moyens pour atteindre les objectifs imposés par le ministère de l'Éducation.
2. L'urgence pour notre système d'éducation de s'adapter à l'ère numérique qui offre des opportunités intéressantes en matière d'apprentissage. Les enfants ont très tôt accès à une multitude d'informations; ils doivent apprendre à distinguer les sources d'information fiables et à contrôler leur identité numérique. Par ailleurs, le gouvernement doit soutenir le développement rapide de matériel scolaire numérique québécois. Il en va de la capacité de l'école à transmettre l'identité québécoise.
3. Le déploiement de l'enseignement à distance devrait figurer parmi les priorités du gouvernement en matière d'éducation. L'éducation à distance offre des opportunités intéressantes pour hausser le niveau de diplomation des jeunes Québécois et contribuerait au rayonnement du Québec à l'étranger.
4. Un financement stable est essentiel pour assurer le bon fonctionnement des écoles. La Fédération demande aux partis politiques de garantir un montant de base par élève, indexé au coût de la vie. En effet, les écoles publiques et les écoles privées subventionnées (des

organismes à but non lucratif) doivent compter sur un financement stable et adéquat pour planifier et fournir des services éducatifs de qualité. Au cours des dernières années, ces écoles ont vu leur budget amputé, dans certains cas de façon rétroactive, alors que l'année scolaire était déjà entamée et les montants engagés. Ce montant de base devrait être ajusté pour offrir de meilleurs services à tous les élèves en difficulté, peu importe qu'ils fréquentent l'école publique ou privée. Actuellement, la subvention aux écoles privées n'est pas ajustée pour les élèves en difficulté qui les fréquentent.

À propos de la Fédération des établissements d'enseignement privés

La Fédération des établissements d'enseignement privés est un organisme à but non lucratif qui regroupe 190 établissements autonomes fréquentés par quelque 110 000 élèves répartis sur le territoire québécois, soit environ 12 % des effectifs scolaires du Québec. Les membres de la Fédération offrent des services aux élèves du préscolaire, primaire et secondaire dans les secteurs de la formation générale et professionnelle et de l'adaptation scolaire.

-30-

Pour information :

Geneviève Beauvais

Directrice des communications

Téléphone : 514 381-8891, poste 238

beauvaisg@feep.qc.ca

Suivez-nous sur Twitter : @LaFeep